



Le scrutin des 14 et 21 mars obéit à la logique des élections intermédiaires : il devrait être marqué par une abstention plus élevée, une fragmentation du choix des électeurs et un fort vote-sanction contre le pouvoir national

Les inconnues des régionales

Les élections régionales n'existent en France que depuis 1986. Les lois de décentralisation adoptées après l'arrivée de la gauche au pouvoir ont créé un nouvel échelon de régulation politique, entre l'échelon départemental et le niveau national.

Cela devait permettre de confier des pouvoirs importants de gestion de leur territoire et de leur développement à ces nouvelles collectivités. L'État abandonnait certaines compétences, la discussion des politiques régionales au plus près des réalités du terrain était censée favoriser la mobilisation des citoyens et l'émergence d'un centre de décision régional de certaines politiques publiques.

L'observation des résultats électoraux et des sondages tend à montrer que la mobilisation citoyenne autour des enjeux régionaux est pour l'instant très limitée. L'abstention régionale est assez élevée, sauf en 1986, où étaient organisées simultanément des élections législatives qui eurent un effet d'incitation au vote mais rendirent inaudibles la campagne et les enjeux régionaux. Selon les sondages, seulement un enquêteur sur deux environ déclare s'intéresser à ces élections, et ce niveau est particulièrement faible cette année par rapport à des enquêtes antérieures, ce qui laisse augurer une abstention importante, dans un contexte de campagne électorale commencée tardivement et peu mobilisatrice.

Les électeurs peinent à identifier la personnalité de présidents de région qu'ils connaissent mal (seulement un petit tiers peut déclarer spontanément son nom), les politiques et le bilan des exécutifs régionaux sont largement ignorés. Très peu de régions correspondent en France à une zone géographique relativement homogène, avec une identité régionale forte, forgée dans l'histoire. De ce point de vue, les régions ont beaucoup moins de réalité que les départements, dont l'existence bicentenaire a produit une sorte d'espace public local autour des relais d'opinion et des éli-

tes administratives politiques, économiques et sociales. Les budgets régionaux sont aussi beaucoup moins importants que ceux des départements.

Organisée tous les six ans pour élire le conseil régional et son exécutif, cette élection récente a pourtant déjà subi plusieurs modifications importantes. À l'origine, les conseillers régionaux étaient élus au mode de scrutin proportionnel à un tour, sur la base de listes départementales, ce qui ne favorisait pas l'émergence d'une conscience régionale, puisque chaque liste était inscrite par le cadre de l'élection à faire campagne plutôt pour le développement du département que pour une véritable politique régionale. Ce mode de scrutin avait par ailleurs l'inconvénient de ne pas dégager facilement une majorité claire pour gouverner la région.

Dans beaucoup de régions, l'exécutif ne disposait que d'une majorité relative fragile et les grands partis étaient sous la pression des petits, vendant cherement leur soutien, notamment au moment de l'élection de l'exécutif régional. On se rappelle qu'en 1998 la droite n'avait conservé la majorité dans plusieurs régions qu'en bénéficiant des voix des élus du Front national. Le mode de scrutin fut donc transformé : les listes sont désormais régionales, avec cependant des sections départementales, pour que chaque territoire soit correctement représenté.

Le mode de scrutin est toujours proportionnel, mais avec deux tours, ce qui permet des regroupements de listes pour le tour décisif, de plus une prime de 25 % des sièges est attribuée à la force politique arrivée en tête. Il s'agit donc d'un scrutin mixte qui introduit un mécanisme majoritaire dans une procédure proportionnelle et garantit ainsi l'existence d'une majorité de gouvernement, comme d'ailleurs pour les élections municipales.

Ce mode de scrutin devrait encore changer si la réforme projetée du « conseiller territorial » est votée et mise en application en 2014. L'abandon de la représentation proportionnelle transformera la tonalité des



Pierre Bréchon

Professeur de science politique à Sciences Po Grenoble

Chercheur au laboratoire Pacte/CNRS. Spécialiste de sociologie électorale, il enseigne aussi la politique comparée en Europe et les méthodologies quantitatives. Il a publié de nombreux ouvrages dont « La France aux urnes. Soixante ans d'histoire électorale » (Documentation française, 2009) et « Comportements et attitudes politiques » (Presses universitaires de Grenoble, 2006). Il a dirigé « Les Elections présidentielles en France. Quarante ans d'histoire politique » (Documentation française, 2008) et « La France à travers ses valeurs » (Armand Colin, 2009, avec Jean François Tchernia).

France. Quarante ans d'histoire politique » (Documentation française, 2008) et « La France à travers ses valeurs » (Armand Colin, 2009, avec Jean François Tchernia).

campagnes électorales, renforçant leur localisme puisque ces futurs conseillers territoriaux, siégeant à la fois aux conseils général et régional, seront avant tout les élus de leur canton (selon un nouveau découpage qui en réduira le nombre de en 4 000 à 2 400).

Le conseiller territorial risque souvent de devenir une sorte de superconseiller général, quemandant pour son canton et son département un soutien accru de la part de l'exécutif régional. L'élection envisagée de ce conseiller territorial selon un mode de scrutin uninominal a un tour pourrait aussi générer des majorités quelque peu imprévues, très éloignées de l'ex pression du corps électoral. Le résultat dépendrait largement de la capacité des acteurs politiques régionaux à construire une large coalition dès le premier tour.

On sait que les électeurs ne sont pas des pantins, qui voteraient automatiquement, toujours de la même manière et selon les mêmes logiques à chaque type d'élection. Les motivations des citoyens sont adaptées à chaque type d'élection. L'électeur s'abstient ou va voter selon l'importance ressentie des enjeux liés au scrutin. Cette mobilisation plus ou moins forte dépend de deux phénomènes, structurel et conjoncturel.

Structurellement d'abord, certaines élections sont plus mobilisatrices que d'autres. Il est clair qu'en France, comme dans l'ensemble des pays européens, les élections régionales sont perçues comme nettement moins importantes que les élections nationales, celles qui contribuent à l'attribution du pouvoir central. Elles sont des élections dites « de second ordre » ou élections « intermédiaires » parce que organisées entre deux échéances majeures. On y observe non seulement une plus faible participation, mais aussi des moins bons scores pour la majorité nationale au pouvoir, facilement sanctionnée à travers ces élections considérées comme à faibles enjeux.

Le nombre de régions dirigées par la gauche et la droite dépend assez largement de ce phénomène. En 1986, dans un contexte de gauche mal en point, la droite contrôla

vingt régions métropolitaines sur vingt deux, en 1992, dans le même climat, le bilan des présidences est identique, en revanche, en 2004, le rapport de force est complètement inversé, c'est la gauche qui en contrôle vingt.

Troisième caractéristique de ces scrutins intermédiaires, les petits partis alternatifs ou satellites des grands y réalisent souvent de bons résultats. Les écologistes font ainsi un excellent score des élections européennes de 1989 (10,6% des suffrages exprimés) et les régionales de 1992 (14,7%),

L'électeur s'abstient ou va voter selon l'importance ressentie des enjeux liés au scrutin

le Front national se renforce en 1992 (il passe de 9,5% en 1986, à 13,9%), le mouvement CPNT, défenseur de la ruralité, apparaît aussi aux européennes de 1989 (4,1%) et aux régionales de 1992 (2,6%). L'extrême gauche progresse aussi beaucoup en 1998 (4% des suffrages exprimés). Les élections intermédiaires sont donc un moment de fragmentation de l'offre politique et de forte ouverture du système partisan.

Conjoncturellement ensuite, on observe aussi des différences de mobilisation. Dans certaines circonstances, les élections intermédiaires peuvent se révéler plus ou moins mobilisatrices, notamment en fonction de leur « moment » dans le « cycle électoral » (donc selon qu'elles sont plus ou moins proches de l'élection nationale qui précède ou qui suivra).

À partir du milieu du mandat de la majorité nationale, les mécontentements sont souvent très élevés, ce qui contribue à amener des électeurs aux urnes régionales pour exprimer une sanction du pouvoir national. C'est clairement ce qui fut observé en 1992, dans un contexte de gouvernement socialiste. Les abstentions furent plutôt basses pour un tel scrutin (31,4% des inscrits). La conjoncture était assez sembla

ble en 2004, avec un gouvernement Raffarin déjà très contesté après deux ans de quinquennat chiraquien. L'abstention fut moquée (37,9% au premier tour), mais elle fut plus fortement une abstention de droite, l'électorat du camp majoritaire se mobilisant très mal dans un contexte de mécontentement. La sanction de son camp peut se manifester par une abstention tout comme par un vote pour une tendance minoritaire, plus rarement par un vote pour l'opposition.

Au contraire, lorsque l'élection régionale tombe pendant l'état de grâce, peu après l'élection fondamentale, l'aura de la majorité est encore forte, la volonté de sanction est encore faible, la mobilisation risque d'être peu importante mais avec un score honorable pour les forces de la majorité. C'est ce qu'on a pu observer en 1998. L'abstention atteint 42% mais des forces de gauche totalisent 36,5% des suffrages contre 28,4% en 1992, la gauche plurielle étant quand même en baisse de 5,3 points par rapport à 1997.

Les résultats des élections régionales ne sont jamais la simple reproduction des dernières élections nationales même en période d'état de grâce d'un président ou d'un premier ministre de cohabitation. En effet, l'offre électorale régionale comporte de petites spécificités par rapport à une offre nationale, les enjeux ne sont pas les mêmes et donc une part des votants ne fait pas le même choix électoral.

Les résultats des régionales ne sont pas

vote de personnes politisées, qui lisent les enjeux de chaque élection, et donc ceux des régionales, selon une grille politique nationale, valorisante pour leur camp et dépréciative pour le camp adverse.

Les deux autres tiers sont plus volatils, ils votent ou s'abstiennent en fonction de nombreux paramètres généraux. On sait par exemple que, dans toutes les élections à faibles enjeux, les jeunes votent beaucoup moins que les personnes adultes et surtout âgées, les personnes marginales beaucoup moins que celles qui sont bien intégrées dans la société, enfin les personnes qui ne sont pas inscrites dans leur commune – qui doivent donc faire un long déplacement pour voter – beaucoup moins que les autres.

Au-delà de ces facteurs généraux, des logiques spécifiques de vote et d'abstention, qui tiennent aux enjeux perçus, sont évidemment très importantes. Dans une société de l'individualisation, où chacun veut faire des choix personnels raisonnables, le vote est de moins en moins un vote de principe, par simple sens du devoir électoral, et de plus en plus un choix que l'on exprime seulement si on est convaincu qu'un candidat, une liste, une tendance, sont meilleurs ou moins mauvais que les autres. Beaucoup hésitent dans leur vote et, à force d'hésiter, ne vont pas voter. Les enjeux proprement régionaux sont peu médiatisés et peu perçus.

Au total, les enjeux perçus de l'élection sont assez peu régionaux. Seulement un peu plus d'un électeur sur deux dit voter en fonction des problèmes de la région, les autres votant en fonction d'appréhensions nationales sur la situation économique et sur le jugement qu'ils portent concernant le bilan d'un gouvernement qu'ils souhaitent désapprouver ou soutenir.

À la veille des élections de 2010, toutes les enquêtes laissent pressager l'existence d'un fort vote-sanction. La popularité du chef de l'Etat est faible, celle de son premier ministre moins mauvaise. Beaucoup sont mécontents de la situation économique et attendent en priorité des actions gouvernementales, voire régionales, de défense de l'emploi. Les préoccupations politiques du moment sont nettement plus centrées sur la situation nationale que sur les problèmes régionaux. Les intentions de vote enregistrées sont depuis plusieurs mois très favorables à la gauche, l'électorat de droite semble moins disposé à aller voter que l'électorat de gauche, et il semble avoir moins l'intention de voter pour les listes UMP, même s'ils ne connaissent pas le bilan des exécutifs régionaux, beaucoup disent en avoir une image positive.

Bien sûr, ces indicateurs ne permettent pas de prévoir réellement le résultat des 14 et 21 mars puisque les enquêtes ne sont pas infaillibles, elles peignent un climat, montrent éventuellement des évolutions au fil d'une campagne, mais l'électeur reste souverain. C'est lui qui, le jour du vote, fait le verdict, et on sait que beaucoup hésitent dans leur choix jusque dans l'isoloir. ■